



Communiqué de presse

4 juin 2019

Non au financement des écoles privées hors contrat avec des deniers publics

5, Allée Jean Racine
42100 ST-ETIENNE

Tél. 04.77.25.26.47

fcpe.cdpe.42@wanadoo.fr

La FCPE 42 dénonce le financement de 350 000 euros versé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes à l'organisme Loire Habitat pour la rénovation de l'ancienne école Fleming dans le quartier de Montreynaud à St Etienne, afin d'accueillir une école privée hors contrat « Espérances Banlieues ». Cette école financée par des fonds privés (Vinci, Axa, Auchan, fondation Bettancourt, Paribas, etc...) contourne le cadre légal qui interdit le financement direct des écoles privées hors contrat par l'Education Nationale.

Nous voulons alerter l'IA DASEN de la Loire sur le risque de dérives sectaires dans les contenus des enseignements dispensés dans cette école. Derrière les valeurs de la République vantées par cette association et à grand renfort de couverture médiatique, se cache une perception de la société avec des valeurs d'une certaine droite catholique et réactionnaire.

A souligner que, M. le Ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer, ne cache pas son soutien à ces types d'écoles privées hors contrat !

La FCPE a toujours défendu les valeurs d'égalité, de laïcité et de gratuité de l'Ecole de la République qui doit être la première grande priorité de l'État.

Nous dénonçons ce financement avec de l'argent public pour une association privée pour un si petit nombre d'élèves alors qu'il y a tant de besoins dans de nombreuses autres écoles publiques et dans les lycées de la Région AURA. L'argent public doit être mis au service exclusif d'une formation de qualité pour tous, portée par un grand service public d'éducation seul garant de l'égalité républicaine.

La FCPE 42 refuse ainsi cette concurrence scolaire qui met en péril l'Ecole de la République fondée sur les principes de l'égalité, laïcité.

Catherine Limousin,
Présidente FCPE Loire.